

CHARLIE LA FRONDE



Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

Novembre 2020

Editorial :

Comment vivre ce nouveau confinement ? Au départ cela s'annonçait assez léger par comparaison au premier confinement puisque nous pouvons aller travailler et que les enfants vont à l'école. En fait, au vu des remontées qui nous sont faites, nous notons beaucoup de situations de stress, d'angoisses, certains de nos collègues allant si mal qu'un suivi médical spécialisé a du être mis en œuvre avec, pour certains, des hospitalisations.

Que dire de nos collègues qui perdent leurs parents du Covid 19 ou qui ne peuvent aller les visiter durant leur hospitalisation ou dans leur maison de retraite parce que les hôpitaux saturés ne peuvent les prendre ?

Que dire de la douleur de perdre un être cher qui est loin et qu'il nous est impossible d'accompagner sur le chemin vers l'invisible ? Que dire de l'application abrupte des règles de l'instruction harmonisée relative au temps de travail pour les délais de route ? L'administratif contre l'humain ?

Que dire des conséquences des réformes et du NRP (nouveau réseau de proximité c'est-à-dire de la fermeture des trésoreries et des fusions à marche forcée et dogmatique) ? Il est simple de se prévaloir de l'accord des collègues qui subissent les fermetures alors que depuis des années les postes en questions sont privés de l'arrivée de nouveaux collègues et qu'ils font les frais, année après année, des suppressions d'emplois. Quand vous êtes 10 ou 12 agents vous défendez votre poste, quand vous n'êtes plus que 4 ou 5 vous défendez votre vie et votre santé !

Que dire des collègues qui rédigent des fiches de signalement pour des problèmes internes ?

Que dire des collègues qui rédigent des fiches de signalement pour des problèmes de violences verbales et de menaces externes ?

Que dire de tous ceux qui se taisent cadres et agents, faute d'avoir été écoutés quand ils s'étaient exprimés ?

Que dire des représentants du personnel muselés par suppression des capl et que valent les instances concertées hors visuel et seulement en audio ?

CTL DES 2 ET 10 NOVEMBRE 2020 et autres infos au sujet du NRP. :

Ils appellent ça le NRP (que nous dénonçons en tant que Négation du Réseau de Proximité), au lieu d'appeler un chat un chat, c'est-à-dire la mort de la DGFIP.

Acte 1 : fermeture des trésoreries de Bonnières, Maule et Conflans, Longnes (recouvrement au 1/1 2021 et SPL au 1/9/2021) au 1^{er} janvier 2021 et la Celle Saint-Cloud au 1/9/2021.

Tout ça pour de si bonnes raisons que vous connaissez par cœur : le service aux usagers, amélioré par les permanences (au moment des échéances et sur rendez-vous quand les redevables ne sont pas dissuadés de venir) et les merveilleuses MFS (Maisons France Service) rebaptisée EFS (Établissements France Service) en raison de la phonétique ridicule de la dénomination MFS (mes fesses!!!).

Solidaires Finances Publiques a déjà dit tout le mal que nous pensons de ces deux solutions vendues aux politiques locaux. Comment des points de contacts pourront-ils jamais remplacer le professionnalisme et la compétence de nos collègues et de ceux des autres administrations ?

Comment nous faire croire qu'il est possible de faire mieux avec moins? Moins de compétences? Moins de formations? Moins d'agents? Moins de sites ?

Solidaires Finances Publiques avait adressé un courrier à tous les élus du 78, l'intersyndicale Solidaires, FO, CGT, CFTD/CFTC avait adressé une adresse électronique à tous les élus. Aucune réaction, aucun soutien, à l'exception du maire de Limay qui va défendre sa trésorerie bec et ongles.

Tous les autres élus, sous couvert du protocole signé sous l'égide du Préfet (la voix de ses maîtres de l'Élysée et de Bercy) entre la DGFIP 78 et Pierre Bédier pour le Conseil départemental des Yvelines, ont gobé les paroles hypnotisantes et mensongères de la réforme de l'ex-géographie revisitée.

Les jeux étaient faits depuis que les annonces de cette ignominieuse réforme était décidée dans les cabinets noirs de Matignon et de Bercy. Le CTL en audio, ce qui nuit à la bonne expression des revendications de notre syndicat et de l'intersyndicale active de notre département. Chaque représentant du personnel au téléphone depuis chez lui ne peut que réagir en envoyant des sms aux autres et tout ça s'il n'y a pas de coupures liées au réseau téléphonique.

Acte2 : Fusion des trésoreries hospitalières de Mantes et de St Germain-Poissy qui deviennent une antenne pérenne de la Trésorerie de Mantes au 01/09/21 qualifiée officiellement de rapprochement juridique des structures comptables pour l'ensemble du GHT Nord groupement hospitaliers territorial.

le CHIPS à Poissy restera une antenne pérenne. Qu'est-ce que la pérennité au Ministère des Finances ? La création de la DGFIP en 2008 ne devait-elle pas être une nouvelle direction qui avait vocation de créer un monde nouveau ? Douze ans plus tard ce sont 50 000 emplois perdus, sans parler des structures fermées !!

Acte 3 : Fusion des 5 SPF (services de publicité foncières).

Ainsi, Versailles 2 sera l'ogre qui absorbe les 4 autres le 3 mai 2021: Versailles 1, Versailles 3, Mantes et Rambouillet. Ces derniers deviennent des antennes provisoires. La définition du provisoire à la DGFIP est du niveau de l'hospitalisation en soins palliatifs ! L'idée qu'il ne faut pas occuper les lieux trop longtemps, ainsi l'administration parie sur les départs des agents (mutations

ou retraites) pour les supprimer en arguant qu'à 2 ou 3 personnes ce n'est pas viable !! Et comble de chance pour les cyniques de Bercy, les agents eux-mêmes, découragés face au sort qui leur est fait, renoncent assez vite à cet « avantage ». Les SPF ne devraient pas être impactés par les suppressions d'emploi en 2021, mais dès 2022 le SPF sera impacté par les suppressions d'emplois.

Et nous n'avons pas fini de boire la coupe de ciguë : la **démétropolisation** (devenue la relocalisation) comme la grande faucheuse, n'a pas encore fait son œuvre. Il est à prévoir sans être grand clerc que ce service de Versailles 2 contribuera aux emplois transférés aux services d'appui à la publicité foncière de : Saint-Dié, Joigny, Tournon, Château-Thierry (une nouvelle fable de Jean De La Fontaine?), Guingamps, Gueret, Bergerac, Redon, Tarbes, Châteauroux, Mende, Chalons en Champagne et Le Puy en Velay (pour débiter notre chemin de Saint-Jacques de Compostelle et attendre un miracle?)

Acte 4 : les fusions des Sip de Saint-Quentin.

Saint Quentin Ouest est dévoré par Saint Quentin Est, un moindre mal sans suppression d'emplois, un petit phantasme de syndicaliste !!!

Mais Solidaires n'est pas naïf et connaît la recette de la tambouille de destruction des SIP. Sans aucun doute la sphère des particuliers contribuera aux **dé-métropolisations** vers : Charleville, Angoulême, Châteaudun, Nevers, Lens, Béthune, Pau, Vesoul et Belfort sous la forme de centres de contact ou de pôles de contact à distance.

Acte 5 : les fusions des SIE de Saint-Quentin Ouest et de Rambouillet.

Rambouillet aura la chance de devenir une antenne provisoire, nous pouvons commencer à entonner le TE DEUM pour célébrer la fin du service des entreprises à Rambouillet.

Par ailleurs nous savons qu'aujourd'hui ou demain la DDFIP 78 verra une partie de son réseau professionnel rejoindre les villes choisies d'accueil des services **dé-métropolisés** de la sphère professionnelle que sont : Decazeville, Vierzon, Lisieux, Valence, Morlaix, Pont-Audemer, Lons le Saunier, Dax, Cahors, Agen, Chaumont, Verdun, Forbach, Denain, Carpentras, Fontenay-Le Comte, Noyon, Alençon, Pau et Perpignan. Sachant qu'il est d'ores et déjà indiqué que la DDFIP 78 devra contribuer, dès cette année par des transferts d'emplois, contribuer aux délocalisations de la sphère professionnelle et de la sphère patrimoniale vers Noyon et Denain, Lons le Saunier, Pau et Châteaudun.

Acte 6 : la création des autres accueils de proximité de nature fiscale au 1^{er} semestre 2021.

Houdan et Guerville: participation à France Services

Chevreuse : permanence en mairie !! Solidaires Finances Publiques souligne le caractère cocasse de la mairie de Chevreuse qui a tout fait pour se débarrasser de l'ancienne trésorerie !! Disons qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, mais si, les qualités de la DGFIP sont enfin reconnues, pourquoi ne pas demander l'implantation d'une trésorerie !

C'est donc naturellement que les représentants des personnels de toutes les organisations syndicales ont voté contre les projets de NRP proposés.

Un 2ème CTL a été convoqué le 10 novembre pour représenter le NRP exactement dans la même configuration que lors du CTL du 2 novembre. Solidaires, ainsi que l'ensemble des élus des autres organisations syndicales se sont présentés (en audio) à cette seconde convocation pour dénoncer avec vigueur le passage en force de cette réforme.

Le CTL n'a qu'un avis consultatif, et après cette nouvelle matinée où nous avons encore une fois

exposé les motifs de notre refus, le processus NRP a été lancé par la DDFIP 78.

Questions diverses :

La situation sanitaire :

Le directeur insiste sur la nécessité de télétravailler le plus possible, à savoir 5 jours par semaine, comme exigé par le Directeur Général (qui a un peu fait de tango entre le dés-confinement et le re-confinement). Néanmoins, en raison des risques d'isolement des collègues Monsieur Dahan a insisté sur la nécessité pour les chefs de service de rester en contact quasi-quotidiennement avec leur équipe. Les cadres (à l'exception des agents fragiles qui suivent le sort commun des personnes vulnérables) ne peuvent télétravailler que 2 jours par semaine. Lors de l'absence du cadre dédié, celui-ci doit être relayé sur place par un autre encadrant.

La mise en service des ordinateurs livrés se fait en raison d'une cinquantaine par semaine grâce à l'engagement de nos collègues de la DISI. Il sera procédé à un ré-équilibre entre services. Le directeur a précisé que le taux d'équipement varie entre 10 et 70 % selon que les chefs de service soient ou non « portablement-friendly », que des agents aient ou non pu bénéficier des campagnes de recensement du télétravail et de la présence ou non de télétravailleurs pour des raisons médicales.

En raison du risque de dégradation de la santé psychologique ou de l'isolement des agents, Denis Dahan a rappelé qu'un retour dans les locaux, 1 fois par semaine ou au minimum tous les quinze jours, était indispensable. La situation particulière des contraintes en matière comptable avec DDR3 a été soulignée avec une nécessaire présence sur place. En ce qui concerne les évaluateurs domaniaux, si les demandeurs fournissent suffisamment de documents, y compris des photographies des lieux à évaluer les 2/3 des évaluations peuvent se faire à distance.

En matière de ménage toutes les garanties sont prises afin que les produits de désinfection répondent aux normes sanitaires. (Les produits utilisés sont tous conformes aux recommandations de la D.G.C.C.R.F.).

L'assistante de prévention a rappelé que chaque agent doit faire son ménage sur le bureau, matériel informatique et lors de l'utilisation de la photocopieuse. En raison du risque COVID, en partant le soir chacun doit ranger ses affaires dans les armoires (ce qui relevait d'ailleurs de tous temps de la sécurité des informations dont la DGFIP dispose).

Il est nécessaire d'aérer les bureaux plusieurs fois par jour, et il est précisé que le port du masque n'est pas optionnel, comme cela a été dit et redit par le Directeur Général et par DDFIP 78, lors des messages du 14 septembre et du 12 octobre. Les gestes barrières doivent faire partie dorénavant de notre quotidien. L'usage des radiateurs d'appoint soufflants reste interdit.

Les conséquences du NRP :

Les devis ont été effectués pour les opérations de déménagement, les travaux sont programmés et pour certains réalisés, sur les sites devant recevoir les collègues. Le 20 novembre les courriers individuels parviendront aux agents et aux cadres, afin de connaître leurs souhaits en matière d'affectation provisoire. Solidaires Finances Publiques rappelle que les priorités, dont peuvent bénéficier les agents concernés, joueront lors des mouvements de mutations au 1^{er} septembre 2021.

Pour les agents concernés par les changements de résidence les organisations syndicales ont posé la question du délai de route ? Pour le moment la direction n'a pas donné de réponse.

Monsieur Dahan confirme son intention de créer un 6^{ème} PCR, dont les emplois seraient financés par des transferts d'emplois des SIP et en particuliers des collègues exerçant en cellule CSP.

Compte-Rendu de l'audio du 20 novembre :

Alain Privez :

880 personnes sont habilités pour du télétravail, parfois avec un petit décalage par rapport à l'indisponibilité des matériels ou des pochettes pour les transporter. Pour les EDR des difficultés techniques ont été remontées pour accéder aux applications, au réseau partagé et aux imprimantes. Une réunion doit avoir lieu avec la responsable de la CID, Valérie Demangeon, et les EDR précurseurs dans le télétravail. Un pas à pas sera remis à chaque utilisateur EDR.

Dominique Grosjean :

L'administration est consciente des risques d'isolement pour les EDR télétravailleurs au même titre que pour les autres agents et mesure l'impact sur le remboursement des frais de repas. Monsieur Grosjean pose la question : « qu'est-ce qu'une vie par rapport à 17,50 € de frais de repas ? » en cette période de crise sanitaire. Valérie Demangeon précise qu'en période Covid 19 il s'agit de 2/3 jours par semaine en fonction des besoins des chefs de postes

D'autres directions ayant remonté ce problème, la Délégation IDF s'en est saisie. Lors de la réunion des numéros 1 avec le DG qui a eu lieu, Jérôme Fournel a insisté sur les contrôles d'utilisation des portables qui ont été fournis aux agents, notamment par le contrôle des données.

Solidaires Finances Publiques a déjà alerté à de maintes reprises lors des réunions nationales sur le risque de flicage résultant du télétravail. Les entreprises du privé font de plus en plus souvent installer des logiciels de traçage dans les ordinateurs donnés aux collaborateurs. A la DGFIP le traçage peut se faire aisément par le biais des diverses applications. Solidaires Finances Publiques demande que la relation de travail soit une relation basée sur le sens des responsabilités des parties et la confiance mutuelle, le doute et l'infantilisation étant contre-productives.

Dominique Grosjean s'est engagé sur le fait que les collègues de Longnes ne rencontreront pas de difficultés pour poser leurs congés d'été 2021 et qu'au besoin un cadre A sera dépêché sur place permettant à chacun de disposer de son droit à congés. Enfin, l'affectation des collègues qui se partagent entre la mission recouvrement et la mission SPL est déterminée en fonction du Sagerfip rempli par les chefs de service.

Anne-Marie Escoubet

donne les chiffres des télétravailleurs : 447 ce jour et 545 agents ayant fait au moins 1 jour de télétravail au courant de la semaine passée. Baisse des cas covid : 2 personnes de plus cette semaine soit depuis le début de la pandémie 56 cas.

Philippe Gabriagues :

refait une tournée des services concernés par les fusions et des accueils, cette semaine avec Anne Tardieu visite de Rambouillet, des Sip de Saint-Quentin et Yvelines Amendes. La semaine prochaine, Mantes et Saint-Germain sont au programme. La situation de l'accueil sur rendez-vous est variée selon les sites. Il a été constaté une diminution de 30 % de l'accueil physique lors de la campagne des avis.

Sophie Brunet :

conformément aux décisions actés en CHSCT les exercices incendie ont débuté cette semaine, notamment sur Poissy, La Celle Saint Cloud et V12. Cela a permis d'expliquer aux agents la manipulation des extincteurs. Elle poursuit aussi ses visites sur les sites afin de veiller à l'application des directives COVID : masques, distances, nettoyage etc...Elle a rappelé les consignes sanitaires à 2 collègues qui ne les respectaient pas. Des sanctions en cas de non-respect

des directives sont toujours à l'ordre du jour.

Taxe générale sur les activités polluantes / T.G.A.P. :

Annoncée sur Ulysse national le 10 novembre la DGFIP assure depuis le 1^{er} janvier 2020 la gestion et le recouvrement de la T.G.A.P. encore une taxe qui précédemment relevait de la compétence des Douanes, tout comme celle relative aux boissons non alcooliques en 2019. et avant la taxe à l'essieu en 2021 avant les TIC (taxe intérieure de consommation) sur le gaz, l'électricité et le charbon en 2022 la fameuse TICPE (taxe sur les produits pétroliers) en 2024.

Le transfert mobilise les agents de la DGE et des SIE selon la DG, mais quel contrôle ? De l'auto-contrôle ? Selon nos camarades de Solidaires Douanes en matière de pétrole, les dépôts sont déjà dans l'obligation d'un auto-contrôle trimestriel, mais quand les agents des douanes les contrôlent, rien ne correspond.

Quant au contrôle de la TVA pétrole (contrôlé en même temps que la TICPE), sachant qu'elle est, pour le moment, calculée par les applicatifs douaniers, appelés ISOPE, lors des GT bi-directionnels, la DGFIP a toujours refusé de créer une interconnexion informatique au prétexte que les données douanières ne seraient pas fiables (sic) et que les deux systèmes informatiques ne sont pas compatibles, celui des douanes étant obsolète !!!!.

La direction des Douanes estime la perte d'emplois à 700, Solidaires Douanes et les autres organisations syndicales les chiffrent entre 1000 et 1500.

La D.G.F.I.P. envisage d'accueillir quelques collègues douaniers qui serviraient de hotline réglementaire pour les SIE et D.G.E. en mal de réponses pour les opérateurs.

Il est clair que la D.G.F.I.P. n'envisage à aucun moment des contrôles physiques, autrement dit aucun contrôle d'assiette puisque ces taxes sont sur de la matière et non sur de la valeur.

Solidaires Finances Publiques déplore les choix faits de redécoupage des missions entre la DGD et la DGFIP, sans transfert d'emplois et avec une perte certaine de compétence. Il ne s'agit pas de simplement remplir une ligne de plus sur un CA3 !!!

Poème :

Pénitence, du fond de mes crimes affreux,
Luxure, orgueil, **colère** et toute la filière,
J'invoque ton secours, Vertu particulière,
Seule agréable à Dieu qui voit mon cœur affreux.
Pénitence de Paul Verlaine

Quelques livres à lire :

Corto Maltesse, la jeunesse de Hugo Pratt, chez Casterman

Bilan de Faillite de Régis Debray chez Gallimard

Nickel Boys de Colson Whitehead chez Albin Michel

Une inoubliable épopée de Philipp Meyer au Livre de Poche

Nestor Burma, les rats de Montsouris, de Ravard, Moynot et Malet chez Casterman

Réinventer les aurores, Playdoyer pour la République de Haïm Korsia chez Fayard

Une Terre promise de Barack Obama chez Fayard .

[Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante :](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr)
solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr